


| | | | | |
|--|--|-------------------------|---|----------------------|
|  | CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2004-145 | Diffusion : A | Date d'émission : 18 août 2004 | Page : 1/2 |
| Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC | Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné. | | <i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i> | |
| | Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation. | | | |
| Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet | Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : Néant | | | |
| Responsable de la navigabilité du matériel : ISSOIRE AVIATION | Type(s) de matériel(s) : Avions APM 20 LIONCEAU | | | |
| Certificat(s) de type n° 191 Fiche(s) de données n° 191 | | | | |
| Chapitre ATA : 54 | Objet : Nacelle - Entretoises de fixation du bâti moteur sur la cloison pare-feu | | | |

1. APPLICABILITE :

Avions ISSOIRE AVIATION APM 20, du numéro de série (SN) 4 au SN 12 inclus.

2. RAISON :

Afin d'éviter un possible mauvais amortissement des vibrations du moteur ou un risque de desserrage des fixations du bâti moteur.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAI D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité.

Dans les 110 heures de vol ou dans les six prochains mois, au premier des deux termes échu :


- Procéder au remplacement des entretoises conformément au Bulletin Service ISSOIRE AVIATION n° 42.

4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Bulletin Service ISSOIRE AVIATION n° 42 du 1er juillet 2004.

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

28 août 2004.

| | | | | |
|--|---|-------------------------|--|----------------------|
|  | CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2004-145 | Diffusion : A | Date d'émission : 18 août 2004 | Page : 2/2 |
|--|---|-------------------------|--|----------------------|

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

ISSOIRE AVIATION
Service Navigabilité
BP 1
63501 ISSOIRE CEDEX
France
Fax: 33 (0) 4.73.89.54.59.

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence AESA n° 2004-8599 du 10 août 2004.